

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 09204
Numéro SIREN : 519 037 451
Nom ou dénomination : SNCF-C9

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2018 sous le numéro de dépôt 9317

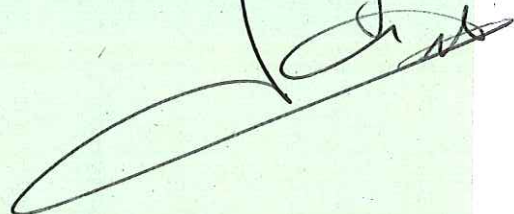
SNCF C9

2 Place aux Etoiles

93200 SAINT DENIS

Etats Financiers au 31 décembre 2017

Le Président
Mme Edwige Cendres



SOMMAIRE

BILAN

Bilan actif	1
Bilan passif	2

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat partie 1	3
Compte de résultat partie 2	4

ANNEXE

5

Faits marquants

Faits marquants	6
-----------------	---

Règles et méthodes comptables

7

Etat des échéances, des créances et des dettes	9
Produits à recevoir	10
Charges à payer	11
Composition du capital social	12
Liste des filiales et participations	12
Identité sociétés mères consolidant société	12

EC

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 519 000		1 519 000	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 519 000		1 519 000	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	610 885		610 885	12 285
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	610 885		610 885	12 285
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 129 885		2 129 885	12 285

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000)	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	(9 530)	(7 663)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(77 330)	(1 867)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	(66 860)	10 470
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		15
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 572 928	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 000	1 800
Dettes fiscales et sociales	203	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	614 614	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 196 745	1 815
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 129 885	12 285

Résultat de l'exercice en centimes

-77 329,67

Total du bilan en centimes

2 129 885,03

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges			18 718 3 399	1 867
CHARGES D'EXPLOITATION			22 117	1 867
RESULTAT D'EXPLOITATION			(22 117)	(1 867)
OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			13 368	
PRODUITS FINANCIERS			13 368	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			68 581	
CHARGES FINANCIERES			68 581	
RESULTAT FINANCIER			(55 213)	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(77 330)	(1 867)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	13 368	
TOTAL DES CHARGES	90 698	1 867
BENEFICE OU PERTE	(77 330)	(1 867)

ANNEXE

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société SNCF C9 dans son souhait de développer une expertise digitale dans le domaine de la mobilité et des réseaux a acheté 100% des actions de la société ITNOVEM à TRANSPORT FERROVIAIRE HOLDING au 1er janvier 2017. ITNOVEM se positionne comme expert sur le domaine de l'Internet Industriel du groupe SNCF, sur l'ensemble de la chaîne de valeurs de l'IoT (Internet of Things). Les enjeux économiques fluctuants et la révolution digitale en marche ont ainsi été les moteurs de la transformation d'ITNOVEM. Fort de plus de trente années d'expérience, ITNOVEM apporte des solutions clés en main, et l'expertise afin d'accompagner ses clients dans le monde ultra connecté de demain. Du prototype au service après -vente en passant par l'industrialisation des cas d'usage, les équipes d'ITNOVEM guident ses clients dans toutes les étapes de leurs projets.

Les modalités de financement de cette opération sont indiquées ci-dessous.

(1) L'octroi d'un prêt long terme à SNCF C9 par l'EPIC SNCF pour permettre l'acquisition des titres d'ITNOVEM

Les caractéristiques de ce prêt sont un montant de 1 519 000 euros, une durée de dix années et un taux d'intérêts fixe de 3,56% (sur la base de la méthodologie bancaire de type « RAROC » risk adjusted return on capital, usuellement utilisée par les banques pour ce type d'exercice).

(2) Le versement de dividendes par ITNOVEM à SNCF C9 qui permettra à cette dernière de rembourser le prêt long terme (soit une 1ère échéance de 205 K€)

(3) L'avance en compte courant d'actionnaire réalisée par l'EPIC SNCF au bénéfice de SNCF C9, pour un montant de 1,3 M€ puis vers ITNOVEM (Une partie de cette avance, pour 0,7 M€, a été remboursée courant mai 2017 de SNCF C9 vers SNCF ; le prochain remboursement éventuel est prévu en 2018).

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables en France, notamment au Plan Comptable Général issu du règlement ANC 2014-03 et aux principes généralement admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont constituées de titres de participation et de prêts.

Les titres de participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une provision pour dépréciation des titres de participation est déterminée par différence entre leur valeur brute et leur valeur actuelle prenant en compte la quote-part de situation nette comptable, les plus-values latentes sur immobilisations et les perspectives de rentabilité.

Les prêts et autres immobilisations financières sont enregistrés pour leur valeur nominale.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation sur créances est pratiquée dès l'apparition d'un risque probable de non recouvrement.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

AUTRES INFORMATIONS

TRESORERIE

Depuis 2009, une convention de trésorerie Groupe centralise les avances ou les envois de fonds au niveau de SNCF Participations, société pivot, par un nivellement journalier des comptes bancaires, le tout portant intérêt en fonction des besoins ou des excédents de trésorerie. La contrepartie de ces opérations se situe dans un compte courant financier inscrit soit à l'actif du bilan dans le poste "autres créances", soit au passif du bilan dans le poste "autres dettes". Le montant de ce compte courant financier est repris dans l'état des échéances, des créances et des dettes, rubrique "Groupe et associés".

INTEGRATION FISCALE

A compter du 1er janvier 2015, un nouveau groupe fiscal au sens de l'article 223 A bis du Code général des impôts a été créé. L'EPIC SNCF Mobilités, mère de l'ancien groupe fiscal jusqu'au 31 décembre 2014, ainsi que l'ensemble de ses filiales intégrées, l'EPIC SNCF Réseau ainsi que les filiales de l'EPIC SNCF, ont rejoint ce nouveau groupe, dont la société mère est l'EPIC SNCF, à compter du 1er janvier 2015.

Ainsi, de la même façon, la société SNCF C9 a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2015 pour lequel l'EPIC SNCF est la tête de groupe.

COMPTE COURANT D'ACTIONNAIRE

SNCF C9 a consenti au 2 janvier 2017 à l'ouverture d'un compte courant d'associé au bénéfice d'Itnovem pour un montant plafonné à 1 300 000 euros et donnant lieu à rémunération. Cette avance est remboursable à tout moment et au plus tard le 31 décembre 2021. Itnovem est engagé à rembourser chaque année une somme minimum égale à la marge opérationnelle augmentée du résultat financier et diminuée des impôts sur les sociétés et du résultat net comptable minorée de 50 000 euros. Le calcul se fait à partir des données disponibles dans Business Financial Consolidation au 31 décembre et le remboursement a lieu au plus tard le 15 avril de chaque année. Les intérêts sont calculés avec le taux maximum fiscalement déductible applicable.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires de commissaires aux comptes s'élève à 6 327.42 euros pour l'année 2017 et concerne exclusivement la mission de certification des comptes du cabinet PRICEWATERHOUSE COOPERS AUDIT.

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	610 885	610 885	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	610 885	610 885	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an, -5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 572 928	183 081	564 187	825 660
Fournisseurs et comptes rattachés	9 000	9 000		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	203	203		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	614 614	614 614		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 196 745	806 898	564 187	825 660
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 519 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

31/12/2017

PRODUITS A RECEVOIR	13 368,35
AUTRES CREANCES	13 368,35
45587000 INT C/C ACTIF	13 368,35
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	13 368,35

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2017

CHARGES A PAYER	74 745,06
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	53 928,25
16886000 INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	53 928,25
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	6 000,00
40820000 FOURNISSEURS HORS GROUPE - FNP	6 000,00
DETTES FISCALES ET SOCIALES	203,00
44867110 CAP - COTISATION FONCIERE DES ENTRE	203,00
AUTRES DETTES	14 613,81
45586000 INT C/C PASSIF	14 613,81
TOTAL DES CHARGES A PAYER	74 745,06

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	2 000			10,00

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
ITNOVEM 1-9 rue François Mitterrand 93210 ST DENIS	828 138 1 883 647	100,00 %	1 519 000 1 519 000	572 000	17 101 873 1 153 376
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
SNCF	EPIC		100,00 %

SNCF-C9
Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000 €
Siège Social : 2, place aux Etoiles 93200 Saint-Denis
519 037 451 RCS BOBIGNY

**EXTRAIT DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15 JUIN 2018**

DEUXIEME DECISION

Le résultat net de l'exercice 2017 se solde par une perte de 77 329,67 € contre une perte de 1 867 € en 2016.

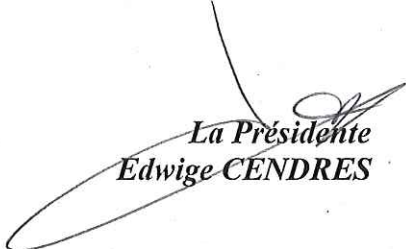
L'associé unique décide d'affecter au compte report à nouveau, la perte de l'exercice, soit 77 329,67 €.

Après affectation de ce résultat, le report à nouveau présentera un solde débiteur de 86 860,03 €.

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la société.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

Extrait certifié conforme


La Présidente
Edwige CENDRES

SNCF-C9 SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2017)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

A l'Associé unique
SNCF-C9 SAS
2 Place aux Etoiles
CS 70001
93210 Saint Denis

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SNCF-C9 SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

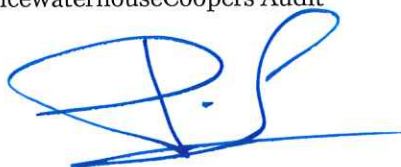
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine, le 6 juin 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Laurent Daniel

SNCF C9

2 Place aux Etoiles

93200 SAINT DENIS

Etats Financiers au 31 décembre 2017

SOMMAIRE

BILAN

Bilan actif	1
Bilan passif	2

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat partie 1	3
Compte de résultat partie 2	4

ANNEXE

5

Faits marquants

Faits marquants	6
-----------------	---

Règles et méthodes comptables

7

Etat des échéances, des créances et des dettes	9
Produits à recevoir	10
Charges à payer	11
Composition du capital social	12
Liste des filiales et participations	12
Identité sociétés mères consolidant société	12

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. Prov.</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 519 000		1 519 000	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 519 000		1 519 000	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	610 885		610 885	12 285
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	610 885		610 885	12 285
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 129 885		2 129 885	12 285

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000)	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	(9 530)	(7 663)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(77 330)	(1 867)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	(66 860)	10 470
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		15
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 572 928	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 000	1 800
Dettes fiscales et sociales	203	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	614 614	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 196 745	1 815
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 129 885	12 285

Résultat de l'exercice en centimes

-77 329,67

Total du bilan en centimes

2 129 885,03

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			18 718 3 399	1 867
DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			22 117	1 867
RESULTAT D'EXPLOITATION			(22 117)	(1 867)
OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			13 368	
PRODUITS FINANCIERS			13 368	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			68 581	
CHARGES FINANCIERES			68 581	
RESULTAT FINANCIER			(55 213)	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(77 330)	(1 867)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	13 368	
TOTAL DES CHARGES	90 698	1 867
BENEFICE OU PERTE	(77 330)	(1 867)

ANNEXE

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société SNCF C9 dans son souhait de développer une expertise digitale dans le domaine de la mobilité et des réseaux a acheté 100% des actions de la société ITNOVEM à TRANSPORT FERROVIAIRE HOLDING au 1er janvier 2017. ITNOVEM se positionne comme expert sur le domaine de l'Internet Industriel du groupe SNCF, sur l'ensemble de la chaîne de valeurs de l'IoT (Internet of Things). Les enjeux économiques fluctuants et la révolution digitale en marche ont ainsi été les moteurs de la transformation d'ITNOVEM. Fort de plus de trente années d'expérience, ITNOVEM apporte des solutions clés en main, et l'expertise afin d'accompagner ses clients dans le monde ultra connecté de demain. Du prototype au service après -vente en passant par l'industrialisation des cas d'usage, les équipes d'ITNOVEM guident ses clients dans toutes les étapes de leurs projets.

Les modalités de financement de cette opération sont indiquées ci-dessous.

(1) L'octroi d'un prêt long terme à SNCF C9 par l'EPIC SNCF pour permettre l'acquisition des titres d'ITNOVEM

Les caractéristiques de ce prêt sont un montant de 1 519 000 euros, une durée de dix années et un taux d'intérêts fixe de 3,56% (sur la base de la méthodologie bancaire de type « RAROC » risk adjusted return on capital, usuellement utilisée par les banques pour ce type d'exercice).

(2) Le versement de dividendes par ITNOVEM à SNCF C9 qui permettra à cette dernière de rembourser le prêt long terme (soit une 1ère échéance de 205 K€)

(3) L'avance en compte courant d'actionnaire réalisée par l'EPIC SNCF au bénéfice de SNCF C9, pour un montant de 1,3 M€ puis vers ITNOVEM (Une partie de cette avance, pour 0,7 M€, a été remboursée courant mai 2017 de SNCF C9 vers SNCF ; le prochain remboursement éventuel est prévu en 2018).

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables en France, notamment au Plan Comptable Général issu du règlement ANC 2014-03 et aux principes généralement admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont constituées de titres de participation et de prêts.

Les titres de participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une provision pour dépréciation des titres de participation est déterminée par différence entre leur valeur brute et leur valeur actuelle prenant en compte la quote-part de situation nette comptable, les plus-values latentes sur immobilisations et les perspectives de rentabilité.

Les prêts et autres immobilisations financières sont enregistrés pour leur valeur nominale.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation sur créances est pratiquée dès l'apparition d'un risque probable de non recouvrement.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

AUTRES INFORMATIONS

TRESORERIE

Depuis 2009, une convention de trésorerie Groupe centralise les avances ou les envois de fonds au niveau de SNCF Participations, société pivot, par un nivellement journalier des comptes bancaires, le tout portant intérêt en fonction des besoins ou des excédents de trésorerie. La contrepartie de ces opérations se situe dans un compte courant financier inscrit soit à l'actif du bilan dans le poste "autres créances", soit au passif du bilan dans la poste "autres dettes". Le montant de ce compte courant financier est repris dans l'état des échéances, des créances et des dettes, rubrique "Groupe et associés".

INTEGRATION FISCALE

A compter du 1er janvier 2015, un nouveau groupe fiscal au sens de l'article 223 A bis du Code général des impôts a été créé. L'EPIC SNCF Mobilités, mère de l'ancien groupe fiscal jusqu'au 31 décembre 2014, ainsi que l'ensemble de ses filiales intégrées, l'EPIC SNCF Réseau ainsi que les filiales de l'EPIC SNCF, ont rejoint ce nouveau groupe, dont la société mère est l'EPIC SNCF, à compter du 1er janvier 2015.

Ainsi, de la même façon, la société SNCF C9 a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2015 pour lequel l'EPIC SNCF est la tête de groupe.

COMPTE COURANT D'ACTIONNAIRE

SNCF C9 a consenti au 2 janvier 2017 à l'ouverture d'un compte courant d'associé au bénéfice d'Itnovem pour un montant plafonné à 1 300 000 euros et donnant lieu à rémunération. Cette avance est remboursable à tout moment et au plus tard le 31 décembre 2021. Itnovem est engagé à rembourser chaque année une somme minimum égale à la marge opérationnelle augmentée du résultat financier et diminuée des impôts sur les sociétés et du résultat net comptable minorée de 50 000 euros. Le calcul se fait à partir des données disponibles dans Business Financial Consolidation au 31 décembre et le remboursement a lieu au plus tard le 15 avril de chaque année. Les intérêts sont calculés avec le taux maximum fiscalement déductible applicable.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires de commissaires aux comptes s'élève à 6 327.42 euros pour l'année 2017 et concerne exclusivement la mission de certification des comptes du cabinet PRICEWATERHOUSE COOPERS AUDIT.

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	610 885	610 885	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	610 885	610 885	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an,-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 572 928	183 081	564 187	825 660
Fournisseurs et comptes rattachés	9 000	9 000		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	203	203		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	614 614	614 614		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 196 745	806 898	564 187	825 660
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 519 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

31/12/2017

PRODUITS A RECEVOIR	13 368,35
AUTRES CREANCES	13 368,35
45587000 INT C/C ACTIF	13 368,35
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	13 368,35

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2017

CHARGES A PAYER	74 745,06
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	53 928,25
16886000 INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	53 928,25
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	6 000,00
40820000 FOURNISSEURS HORS GROUPE - FNP	6 000,00
DETTES FISCALES ET SOCIALES	203,00
44867110 CAP - COTISATION FONCIERE DES ENTRE	203,00
AUTRES DETTES	14 613,81
45586000 INT C/C PASSIF	14 613,81
TOTAL DES CHARGES A PAYER	74 745,06

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	2 000			10,00

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
ITNOVEM 1-9 rue François Mitterrand 93210 ST DENIS	828 138 1 883 647	100,00 %	1 519 000 1 519 000	572 000	17 101 873 1 153 376
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
SNCF	EPIC		100,00 %